



Habitats et structures funéraires néolithiques sur le tracé du cadereau d'Alès à Nîmes (Gard) : premiers résultats

Anne Hasler, Christelle Noret

► To cite this version:

Anne Hasler, Christelle Noret. Habitats et structures funéraires néolithiques sur le tracé du cadereau d'Alès à Nîmes (Gard) : premiers résultats. Paysages et peuplements. Aspects culturels et chronologiques en France méridionale. Actualité de la recherche., Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Oct 2004, Périgueux, France. hal-01472202

HAL Id: hal-01472202

<https://inrap.hal.science/hal-01472202>

Submitted on 20 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Habitats et structures funéraires néolithiques sur le tracé du cadereau d'Alès à Nîmes (Gard) : premiers résultats

Hasler A.¹ et Noret C.²

1 : INRAP Méditerranée, associée à l'UMR 6636 du CNRS [anne.hasler@inrap.fr]

2 : INRAP Méditerranée

Résumé : La fouille du « cadereau d'Alès » à Nîmes (Gard) a été menée dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive au début de l'année 2001. Elle a permis la mise au jour, sur une superficie de plus de deux hectares, de nombreuses structures domestiques et de vingt tombes néolithiques.

Une seule fosse se rapporte au Néolithique ancien. Le Chasséen ancien est représenté par trois groupes de fosses parmi lesquelles on recense trois structures remarquables : une fosse contenant un important lot céramique et une douzaine de pesons, une fosse abritant les restes de deux chiens et une tombe associée à un conséquent rejet de restes de bovins.

Le Chasséen récent est représenté par une dizaine de fosses dont une sépulture double.

La première occupation du Néolithique final est matérialisée par un ensemble de sept structures en creux inscrit dans un espace de 1200 m². La seconde, dont l'extension dépasse les limites de l'emprise du chantier comprend notamment un ensemble funéraire très original dont la vocation est de rassembler des sépultures individuelles dans un même lieu. Il s'agit d'une vaste excavation d'une emprise d'environ 90 m² dont le fond est percé de quatre creusements, certains en forme de silo. Chacun de ces creusements correspond à une tombe individuelle. Dans l'une de ces tombes, le corps était accompagné de la dépouille d'un chien.

Après le colmatage de l'ensemble de l'excavation, deux tombes, destinées à recevoir plusieurs corps, ont été édifiées de part et d'autre d'une zone qui semble correspondre à une entrée.

Mots-clés : Néolithique ancien, Chasséen, Néolithique final, Ferrières, sépultures, structures domestiques, chiens, pesons

Neolithic settlements and funerary structures on the « cadereau d'Alès » at Nîmes (Gard): Preliminary results

Abstract : The excavation on the « cadereau d'Alès » in Nîmes (Gard) took place in a preventive context at the beginning of 2001. The operation, covering an area of more than two hectares, resulted in the discovery of numerous domestic structures and twenty graves.

Only one pit can be placed in the early phase of the Neolithic. The early Chassean is represented by three groups of pits, amongst which three remarkable structures are to be found: a pit containing an important assembly of pottery as well as a dozen weights; another sheltering the remains of two dogs and a grave associated with a large amount of cattle remains.

The late phase of the Chassean Culture is represented by ten domestic pits and a double burial.

The first late Neolithic occupation comprises seven pits and covers an area of 1200m². The extent of the second settlement, attributed to the Ferrières Culture, remains unknown. A remarkable funerary complex, bringing together in one place several individual burials, belongs to this settlement. It takes the form of a huge excavation of some 90m², into the bottom of which are four pits, each being an individual tomb. In one of them, the body was accompanied by the remains of a dog.

Once the whole of the excavation had been refilled with earth, two tombs, each capable of receiving several bodies, were erected on what appears to be an entry zone.

Key-words : Early Neolithic, Chassean Culture, late Neolithic, Ferrières, burials, domestic structures, dogs, weights



Figure 2 : Plan phasé des structures néolithiques (DAO : Véronique Lelièvre /Inrap).

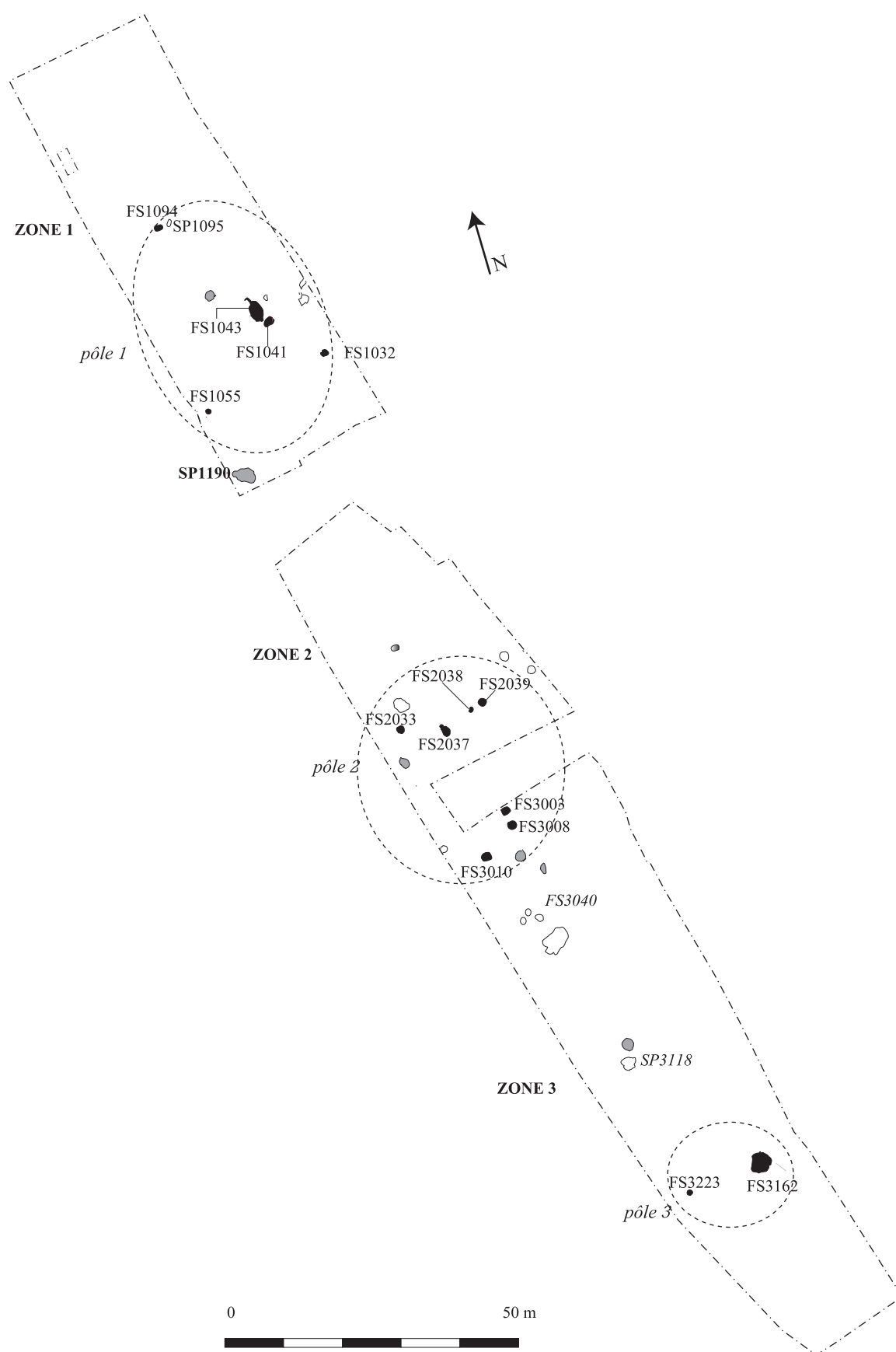


Figure 3 : Localisation des structures attribuées au Chasséen ancien (en noir), récent (en gris) et indéterminé (en blanc) (DAO : Véronique Lelièvre/Inrap).

Chronologiquement, elles témoignent d'une pérennité de l'occupation durant la quasi-totalité du Néolithique, la plus ancienne structure étant attribuée au Néolithique ancien et les plus récentes au Néolithique final.

1. LE NÉOLITHIQUE ANCIEN

L'unique structure attribuée au Néolithique ancien est une fosse isolée située vers l'extrémité sud de l'emprise. Il s'agit d'un creusement circulaire d'un diamètre de 0,85 m et d'une profondeur de 0,35 m, comblée de limons. Sa datation repose sur la présence d'un tesson provenant d'un vase de grande dimension, orné de cordons verticaux et horizontaux, thème décoratif qui rappelle celui d'un grand vase issu de la Baume Latrone à Sainte-Anastasie et attribué au Cardial franco-ibérique (Van Willigen, sous presse).

2. LE CHASSÉEN ANCIEN

L'image qui se dégage de la répartition spatiale des structures est celle de trois pôles distants les uns des autres d'un peu plus d'une cinquantaine de mètres (fig. 3). Elle n'est peut-être que la conséquence de l'absence de datation précise de nombreuses structures disséminées entre ces concentrations, mais pourrait tout aussi bien correspondre à plusieurs occupations ou à la conduite d'activités différentes au sein d'un même site.

Le premier pôle est localisé dans la partie médiane de la zone 1 et intéresse six structures¹. Cinq d'entre-elles ont connu une ultime utilisation comme dépotoir témoignant de la conduite d'activités domestiques (présence de vestiges de céramique, d'industrie lithique, de restes osseux, de nodules d'argile cuite et de charbons de bois).

Une petite cuvette (FS1055) se distingue par la présence, à la base de son comblement, de douze pesons en terre cuite entiers et d'une douzaine de fragments d'objets du même type (fig. 4 et 5). Ils étaient recouverts d'un amas très dense de tessons et de fragments d'argile cuite au sein duquel se trouvaient deux autres pesons. Il s'agit d'éléments de forme circulaire troués en leur milieu. Un examen macroscopique de leurs pâtes a permis d'en identifier deux catégories. La première, vacuolaire, présente des caractéristiques qui permettent de l'assimiler à un torchis. La seconde plus dense et comportant un dégraissant se rapproche plutôt d'une pâte destinée à la confection de céramiques. Le peson 26 demeure original, tant par la texture de sa pâte que par sa forme irrégulière, sa perforation excentrée et

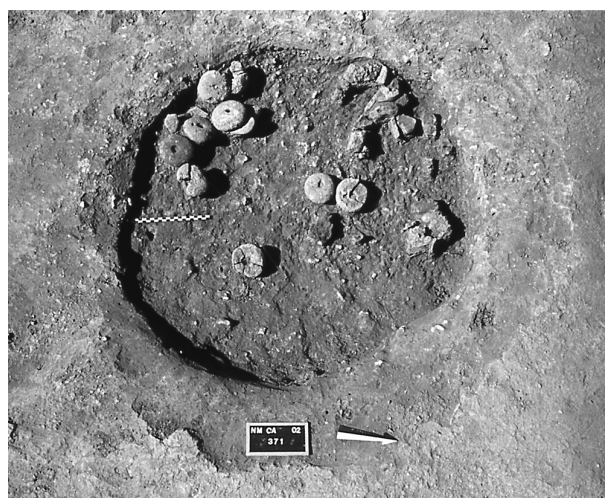


Figure 4 : Les pesons au fond de la cuvette 1055 (cliché Jean-Philippe Sargiano/Inrap).

ses dimensions supérieures à celle des autres pesons. Il possède en effet une masse d'un demi-kilo alors que les autres pèsent de 195 à 290 grammes. Ces constatations permettent de proposer que l'ensemble ne constitue pas une production homogène mais soit le fruit d'au moins trois élaborations distinctes.

À notre connaissance, la découverte d'ensemble de pesons demeure rare en contexte néolithique, hormis en milieu humide. Les comparaisons les plus fructueuses sont fournies par le domaine palafittique suisse et notamment par le site de Delley-Portalban II (Fribourg), où une conséquente série de fusaïoles et de pesons a fait l'objet d'une récente synthèse (Médard, 2000). La répartition spatiale des pesons concorde avec la restitution de cadres de tissage verticaux.

La série de pesons de Cadereau d'Alès pourrait représenter ce cas de figure. Quoi qu'il en soit, ces pesons constituent à ce jour un ensemble unique pour le Chasséen et certainement le plus ancien indice de l'usage d'un métier à tisser vertical dans nos régions.

Le mobilier céramique associé à ces pesons se compose de 178 tessons parmi lesquels 13 formes sont restituables : des écuelles carénées, de grands vases dont certains portent une lèvre ourlée².

Une autre fosse (FS1094) se distingue par l'originalité de son comblement. Il s'agit d'un creusement de forme circulaire, d'un diamètre de près de 1,80 m et d'une profondeur de 0,50 m. La base de son comblement est constitué d'un amas de pierres chauffées d'une puissance de 0,20 m qui est lui-même recouvert d'un apport de limons. L'ensemble du comblement a livré 324 tessons parmi lesquels figurent cinq bords épaissis, un cordon multiforme et une carène perforée. On dénombre également 50 éclats de silex.

¹ L'une des fosses, explorée lors du diagnostic et située hors de l'emprise de la fouille n'est pas figurée.

² L'étude du mobilier céramique a été réalisée par Cathy Georjon et Gilles Escallon. Ce texte étant axé sur la présentations des structures d'habitat et des sépultures, le parti a été pris de limiter les descriptions du mobilier et de conserver la primeur des illustrations à la future publication monographique.

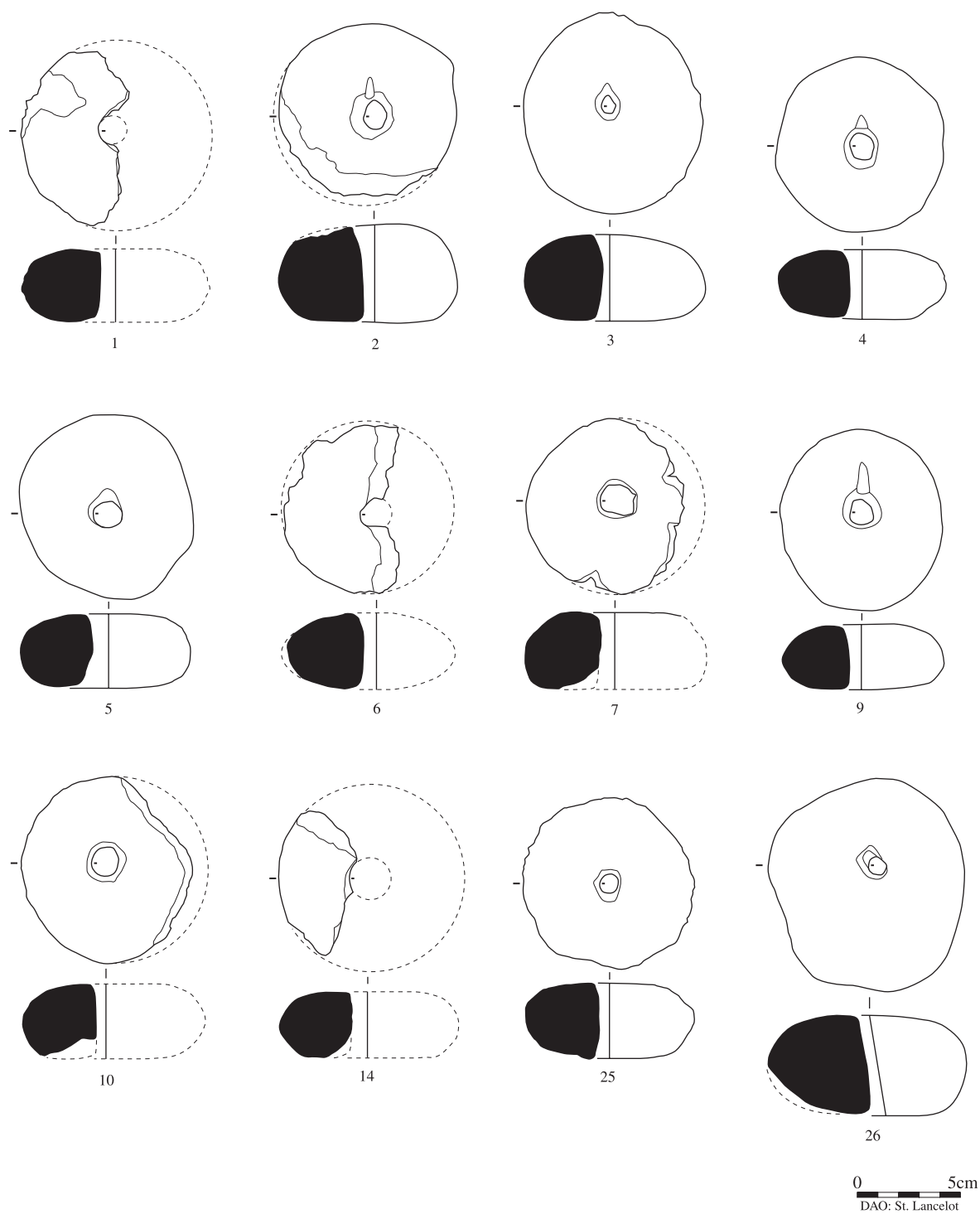


Figure 5 : Les pesons (DAO : Stéphane Lancelot/Inrap).

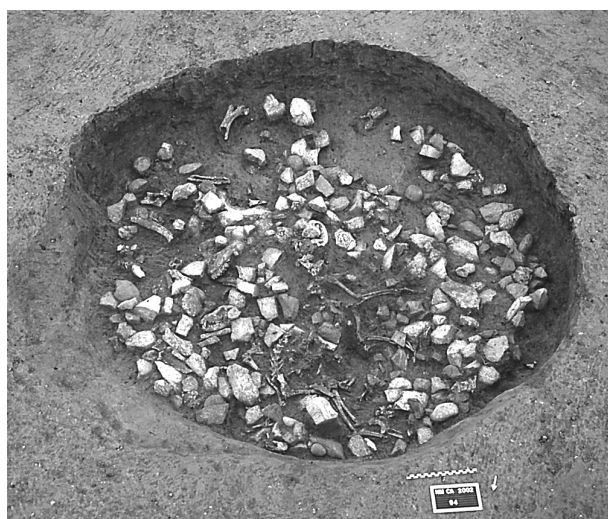


Figure 6 : Les squelettes de chiens de la fosse 1094 (cliché Vianney Forest/Inrap).

Deux squelettes de canidés reposent sur l'amas de pierres (fig. 6). Le premier animal est couché sur le flanc gauche, les membres fléchis en position de repos. Certains os portent des traces de brûlures, d'autres ont du être réduits en cendres. Le second, qui lui est superposé, est sur le flanc droit. Ses membres postérieurs sont en position de repos, les membres antérieurs hyperfléchis. Il présente des traces de carbonisation localisées qui pourraient avoir été induites par de petites braises alors qu'une partie des chairs était déjà partiellement détruites³.

La particularité de ce dépôt suscite quelques questions à propos de son statut. La position des deux corps peut laisser supposer qu'ils ont été déposés et non jetés dans la fosse. Toutefois, cela ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une sépulture animale et non de deux chiens déposés dans une fosse dépotoir. Aucun élément interne à la fosse ne permet de s'orienter préférentiellement vers l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Une seule structure figure dans l'environnement immédiat de cette fosse, distante de moins d'un mètre. Il s'agit d'une sépulture individuelle (SP1095) qui n'a pu être datée à la fouille⁴. En l'absence de lien physique entre les deux structures, il est impossible d'apporter d'élément décisif quant à la réalité d'une association intentionnelle entre la tombe et le dépôt de la dépouille d'un chien. Toutefois certains éléments nous incitent à envisager que cette hypothèse peut vraisemblablement être envisagée. Sur le site, l'ensevelissement dans la même fosse d'un humain et d'un canidé est avérée, en contexte Néolithique final. Dans la tombe 1213 de l'ensemble funéraire 1070, le squelette d'un chien se situe à une quarantaine de centimètres du squelette

humain, disposé sur le même plan et selon la même orientation. Au Mas de Vignoles IV, pour la même période, le rapprochement physique entre les deux corps est encore plus flagrant puisque le squelette du chien est pris sous le corps humain dont il n'est isolé que par quelques dalles. Ce même site illustre un cas de figure similaire à celui de la fosse 1094 et de la tombe 1095 : à proximité immédiate d'une tombe individuelle, une fosse a livré un squelette de chien en connexion, à l'exception de tout autre mobilier.

Les structures du deuxième pôle présentent des caractéristiques plus ubiquistes.

Il s'agit de sept fosses aux comblements plus pauvres et plus difficilement interprétables en terme d'activités domestiques que celles de la partie nord du site. Faut-il y voir l'image de zones d'activités différentes au sein d'une même occupation ou de deux installations différentes ?

Il semble que la seconde hypothèse puisse être privilégiée. En effet, le mobilier céramique issu des fosses du second pôle comprend des tessons qui possèdent un dégraissant particulier à base de gros éléments calcaires, absent des productions recueillies dans les fosses du premier ensemble mais que l'on retrouve sur plusieurs occupations du Chasséen ancien dans la plaine nîmoise.

Enfin la tombe 3162 et une petite fosse se situent aux confins de la zone 3 et matérialisent probablement un troisième pôle d'occupation ayant au moins pour partie, une vocation funéraire.

La fosse 3162 se présente en plan sous la forme d'un vaste creusement au contour irrégulier, d'une longueur de près de 4,00 m dans l'axe est-ouest pour une largeur d'environ 3,50 m. Son creusement de forme irrégulière agrémenté de surcreusements localisés laisse supposer qu'il pouvait s'agir à l'origine d'une fosse destinée à l'extraction de matériaux de construction. Sa fonction telle qu'elle nous est parvenue est en revanche plus originale. Elle abrite en effet dans sa partie centrale un important rejet de restes osseux et dans une alvéole ménagée dans sa paroi l'inhumation primaire d'un adulte⁵.

Le rejet d'ossements correspond à l'abattage d'une quinzaine d'animaux, principalement des bovins mais aussi des ovicaprins (étude V. Forest). Les traces de découpe et de percussion indiquent qu'il s'agit de « déchets de débitage de carcasses dans une optique de consommation des viandes ». On note également la présence de quelques ossements humains pris au sein de cet amas d'ossements.

L'inhumation apparaît sous le même niveau de comblement que l'épandage osseux. Il s'agit d'un sujet

³ Données issues de l'étude menée par Vianney Forest (archéo-zoologue/Inrap)

⁴ Les datations radiocarbone n'ont pas encore été réalisées. Elles le seront à l'issue de l'étude anthropologique.

⁵ L'étude archéo-anthropologique n'ayant pu être finalisée à ce stade de l'analyse des données, les descriptions des restes humains sont succinctes et de nombreuses hypothèses interprétatives demeurent en suspens.



Figure 7 : Détail du squelette de la tombe 3162 (cliché Véronique Fabre/Inrap).

adulte, déposé en position agenouillée, face au nord, avec les membres supérieurs fléchis (fig. 7). La partie supérieure du corps semble s'être progressivement effondrée contre la bordure nord de la fosse. Le corps devait avoir été emballé dans un contenant relativement solide.

Cet ensemble revêt un caractère particulier tant par la position inhabituelle du corps que par la présence d'un conséquent rejet de restes animaux.

Dans l'état actuel de l'étude de cette structure, le seul argument autorisant à envisager que les ossements animaux soient contemporains de la sépulture est qu'ils sont tous deux scellés par un même apport de sédiments. Une étude approfondie demande impérativement à être menée afin de tenter d'appréhender le mode d'utilisation d'un ensemble aussi particulier.



Figure 8 : La sépulture double 1190 (cliché Véronique Fabre/Inrap).

3. LE CHASSÉEN RÉCENT

Six fosses et une sépulture double peuvent être attribués à une phase récente du Chasséen. Elles semblent se répartir de manière aléatoire de la zone 1 à la zone 3 sans organisation spatiale particulière. Cette impression doit cependant être nuancée par le fait que de nombreuses structures n'ont pu faire l'objet d'une attribution précise à l'une des phases du Chasséen ou plus largement à l'une des phases du Néolithique.

Hormis une fosse au profil ampoulaire, qui peut être considérée comme vouée initialement au stockage de denrées alimentaires, les structures attribuées au Chasséen récent sont peu caractéristiques. La nature du mobilier issu de leurs comblements (céramique, faune, silex, pierres chauffées) laisse supposer qu'elles ont été utilisées en dépotoir avant leur abandon définitif.

La sépulture 1190 est une tombe double localisée dans l'angle sud-ouest de la zone 1 (fig. 8). Elle est aménagée dans une fosse à fond plat et parois subverticales dont la profondeur est d'environ 0,40 m. Son diamètre moyen est de 1,10 m. Cette fosse n'était pas immédiatement identifiable à l'issue du décapage mécanique puisqu'elle se trouvait englobée dans un grand creusement ovale aménagé au Néolithique final. C'est lors de l'ouverture d'un sondage à la minipelle dans cet aménagement que la tombe a été mise à jour et partiellement détruite. La totalité de la destruction n'est peut-être pas imputable aux archéologues, le creusement daté du Néolithique final ayant pu causer les premiers dommages.

Le premier squelette repose en décubitus dorsal avec les membres inférieurs repliés. Seuls ces derniers sont intégralement conservés de même que la partie droite du gril costal, le reste du squelette ayant subi les dégradations mentionnées plus haut. Un vase à col court se trouvait sous son pied gauche, posé sur le fond de la fosse. Le comblement a également livré deux coupes en calotte. Le second corps est presque intégralement conservé à l'exception de son pied gauche. Il repose directement au contact des ossements du premier inhumé. Il a été déposé en procubitus, avec les membres inférieurs repliés. Le crâne présente un angle marqué avec la colonne vertébrale, suggérant la présence d'une structure en matière périssable. Une pierre calcaire contre laquelle se trouve une vertèbre de bovidé est au contact de sa face.

4. D'AUTRES STRUCTURES SONT ATTRIBUÉES AU CHASSÉEN SANS PLUS DE PRÉCISION

Il s'agit de fosses au creusement circulaire ou polylobé, d'un foyer empierré et deux tombes.

La sépulture 3040 est aménagée dans une fosse subcirculaire peu profonde. Elle accueille les restes d'un enfant paraissant âgé de 5 à 8 ans, déposé en



Figure 9 : La tombe d'enfant 3040 (cliché Véronique Fabre/Inrap).

decubitus latéral gauche avec les membres inférieurs fléchis (fig. 9). Une hémimandibule de bovidé se trouvait sous le crâne ; une autre au contact des côtes droites. Il semble que ces deux hémimandibules puissent être attribuées à un animal juvénile à jeune adulte. Des fragments de diaphyse se trouvaient de part et d'autre de la tête. La fosse sépulcrale a également livré quelques tessons et de nombreux fragments d'argile rubéfiée, dont de gros nodules situés autour du crâne. L'ensemble est comblé par un sédiment brun foncé homogène et peu compact. L'étude microstratigraphique d'un prélèvement effectué sous le squelette révèle l'existence de plusieurs niveaux⁶. Le premier pourrait correspondre à un apport rapide de type remblai suivi d'une compaction. Puis vient un niveau témoignant d'une importante activité biologique, trahie par la présence de chenaux, de pelotes de déjection, débris végétaux, particules charbonneuses, minuscules esquilles osseuses et phytolithes. Cette composition qui

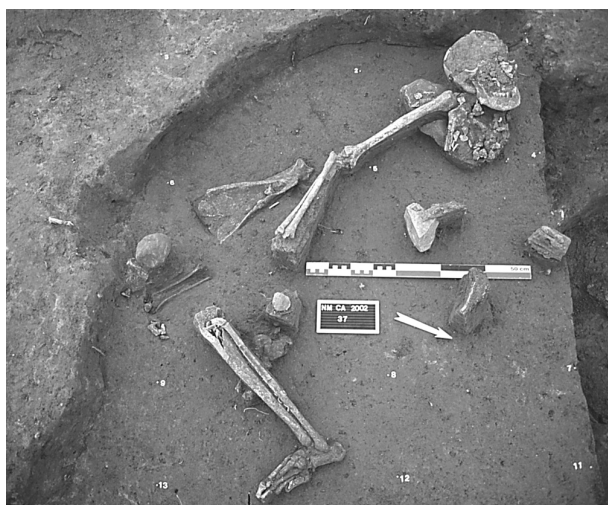


Figure 10 : La tombe 3118 (cliché Brigitte Thuillier/Inrap).

matérialise la décomposition de matières organiques, pourrait laisser supposer l'existence initiale d'une sorte de litière sur laquelle aurait été déposé le corps. Cela corroborerait l'hypothèse émise lors de la fouille qui avait motivé la réalisation du prélèvement.

La tombe 3118 est la sépulture primaire d'un adulte de sexe indéterminé (fig. 10). Seuls subsistent les os du bras et de l'avant-bras droit, la scapula droite, le crâne, les tibia et fibula gauches, la patella droite et la majeure partie des os des deux pieds. Cette destruction est probablement due aux labours. Le corps repose en decubitus dorsal, la tête tournée vers le sud-ouest. Un fragment de crâne (de bovidé ?) se trouvait sous la scapula droite et une scapula du même type d'animal à proximité de l'avant-bras droit. L'ensemble de la tombe est comblée par un apport de sédiment homogène qui a livré onze silex dont une lame avec grattoir en bout et retouches semi-abruptes rasantes.

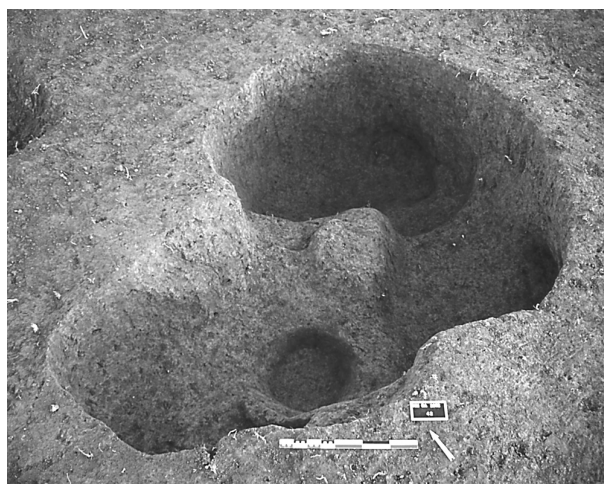


Figure 11 : La cave-silo 3155 (cliché Roland Haurillon/Inrap).

5. LE NÉOLITHIQUE FINAL DE STYLE AVENCAS

Le Néolithique final de style Avenças, période de transition entre le Néolithique moyen et la culture Ferrières, est représenté par six structures en creux à vocation domestique et une fosse sépulcrale. Toutes sont localisées dans la moitié sud de la zone 3 (fig. 2).

Ce sont principalement des structures dont le profil renflé et/ou muni de surcreusement(s) évoque une fonction de stockage. Celle-ci est évidente pour la cave silo 3155 (fig. 11) et vraisemblable pour trois fosses dans lesquelles les alvéoles ont pu servir à caler des récipients. Trois creusements ne semblent pas devoir intégrer ce schéma, de par leurs dimensions ou leur configuration. Les comblements qui signent l'abandon de ces aménagements sont généralement assez fortement anthropisés, voire organiques, caractéristiques de rejets domestiques.

⁶ Données issues de l'étude menée par Julia Watzet (micromorphologue/ Inrap)

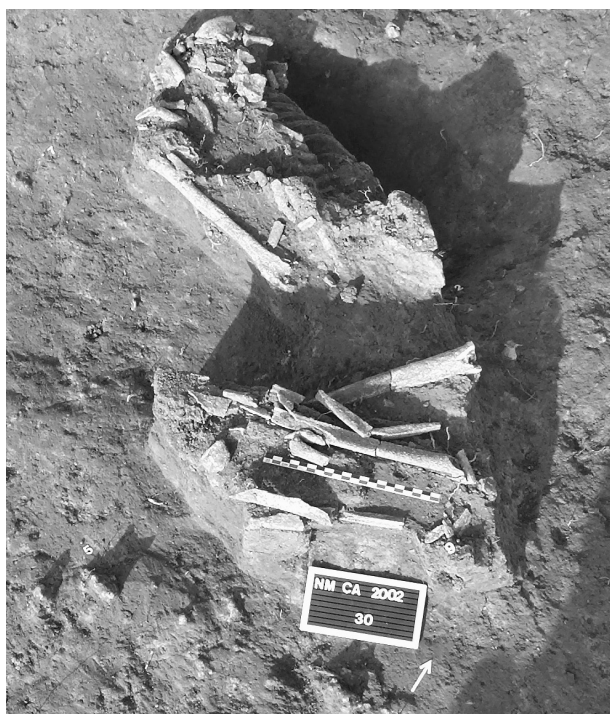


Figure 12 : La tombe 3157 (cliché Brigitte Thuillier/Inrap).

Dans la tombe (SP3157), le squelette d'adulte est installé dans une légère dépression et affleure à la surface du niveau archéologique ; il a été fortement endommagé (fig. 12). Il est déposé en procubitus et a subi une rotation sur le côté droit. Le corps semble s'être décomposé dans un espace colmaté et a pu être emballé dans un dispositif de contention en matériaux périssables. La partie haute du corps, notamment, présente un aspect contraint. Le mobilier se compose de 21 tessons parmi lesquels figure un cordon.

Pour cette phase de l'occupation, le mobilier céramique est constitué de marmites à parois verticales et fermées. Les vases de petites dimensions sont ornés d'un unique cordon lisse, les plus volumineux de cordons lisses superposés.

6. LE FERRIÈRES

Les structures attestant d'une implantation Ferrières sont localisées principalement dans les parties nord et sud du décapage (fig. 13). Ici encore, on trouve uniquement des aménagements en creux et les niveaux de circulation relatifs à cette installation ont disparu. Cependant l'état de conservation des creusements – et notamment des silos – nous indique la proximité immédiate des sols. Les types de vestiges rencontrés, quand il ne s'agit pas de fosses simples dont l'interprétation est difficile, sont le plus souvent en relation avec les activités quotidiennes mais le domaine funéraire est aussi représenté.

Malgré le faible nombre de structures, il apparaît une disparité dans la distribution des types d'excavations,

marquée par la prédominance des profonds et grands creusements polylobés en partie septentrionale, alors que l'ensemble des structures méridionales est simple et plus superficiellement excavé. Ce contraste est peut-être le résultat d'un phénomène érosif différentiel, mais il peut également procéder de la fonction même de ces aménagements, sans négliger la possibilité que toutes ces structures, bien qu'ayant livré du mobilier attribuable au Ferrières ne sont pas forcément synchrones. Quoiqu'il en soit, cette disparité explique peut-être l'absence de sépultures ailleurs que dans la fosse 1070, dont les creusements profonds préexistants ont dû être jugés aptes à recevoir des défunts.

Finalement, la dispersion des indices Ferrières et leur apparente absence au niveau du secteur central du site nous donnent l'image d'une organisation spatiale éclatée et peu dense de cette occupation, vision encore accrue si l'on considère non pas un groupe unique, mais plusieurs implantations successives. Il faut cependant modérer cette image par la déficience de traceurs chronologiques au sein de nombreux comblements testés.

Bien que l'habitat proprement dit ne soit pas directement perceptible, les fosses fouillées y sont sans doute étroitement liées, comme l'indiquent la présence de structures de stockage qu'on imagine plutôt à proximité d'une zone domestique, la relative abondance de mobilier archéologique ainsi que le caractère anthropique assez marqué de certains comblements. Ceux-ci comportent en effet fréquemment des éléments (charbons, argile cuite sous forme de nodules, de torchis et de briques) qui évoquent les nécessités de la vie quotidienne : utilisation de foyers, de fours, d'élévations réalisées en dur ou en matériaux périssables.

Les structures de stockage semblent destinées à recevoir, selon leur morphologie, une ou plusieurs denrées, en vrac ou conditionnées. On distinguera :

- les silos simples à section en ampoule plus ou moins marquée et dont le volume est rarement inférieur à 1 m³, dans lesquels on engrange un produit unique ;
- les creusements peu profonds munis de logettes qui servent à stabiliser des récipients (poterie, vannerie, bois), parfois avec l'ajout de pierres. Les logettes sont disposées indifféremment sur le pourtour de la fosse (fig. 14) en partie centrale, ou dans un surcreusement alvéolaire, mais il semble qu'à chaque fois elles ménagent un espace libre, quelquefois sous la forme d'une sorte de palier, ce qui est le cas pour la dernière fosse citée. Ce type d'aménagement permet le stockage simultané de produits variés ;
- les caves silos, qui sont généralement des creusements d'assez grand volume pouvant comporter plusieurs « celliers » coalescents et sont parfois munies de logettes. On compte dans cette catégorie les structures 1085 et 1090, cette dernière se distinguant par ses dimensions importantes.



Figure 13 : Localisation des structures attribuées au Ferrières (DAO : Véronique Lelièvre/Inrap).

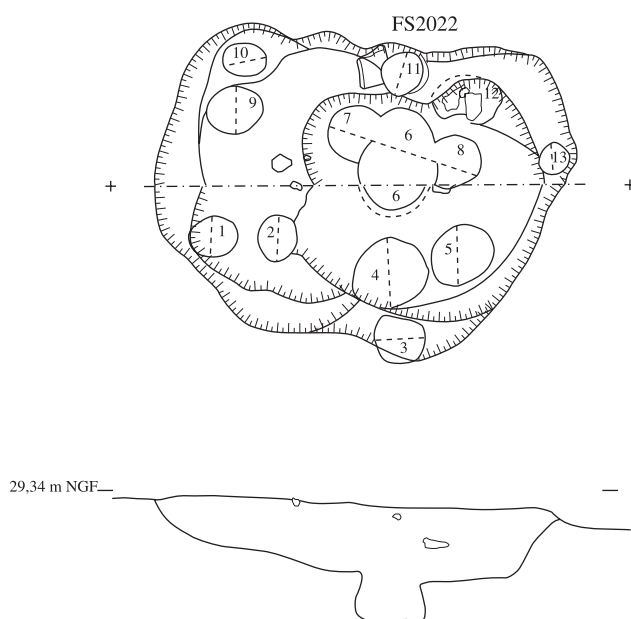


Figure 14 : Un exemple de creusement peu profond assorti de multiples surcreusements (dessin Roland Haurillon/Inrap).

La fosse 1070 est de dimensions encore plus imposantes avec une longueur de 10 m pour une largeur moyenne de 9 m (fig. 15). Elle doit son plan d'aspect polylobé en surface à la juxtaposition de plusieurs fosses coalescentes qui ne s'individualisent réellement entre elles qu'à partir d'une cinquantaine de centimètres sous son niveau d'apparition, ainsi qu'à la forte irrégularité de sa topographie. Celle-ci est en effet constituée de deux grandes alvéoles d'axe nord/sud, profondes au maximum de 0,90 m et séparées par une remontée de l'encaissant jusqu'à une quarantaine de centimètres sous la surface. Chacune de ces alvéoles comporte un ensemble de surcreusements plus ou moins volumineux (fig. 16). Cinq d'entre-eux ont livré une inhumation individuelle.

Les niveaux supérieurs du comblement ont livré un ensemble de 373 tessons parmi lesquels ne figurent que onze décors et une seule forme restituable. Il s'agit d'impressions en ligne sur la lèvre, d'incisions profondes et de cannelures qui autorisent une attribution au Ferrières.

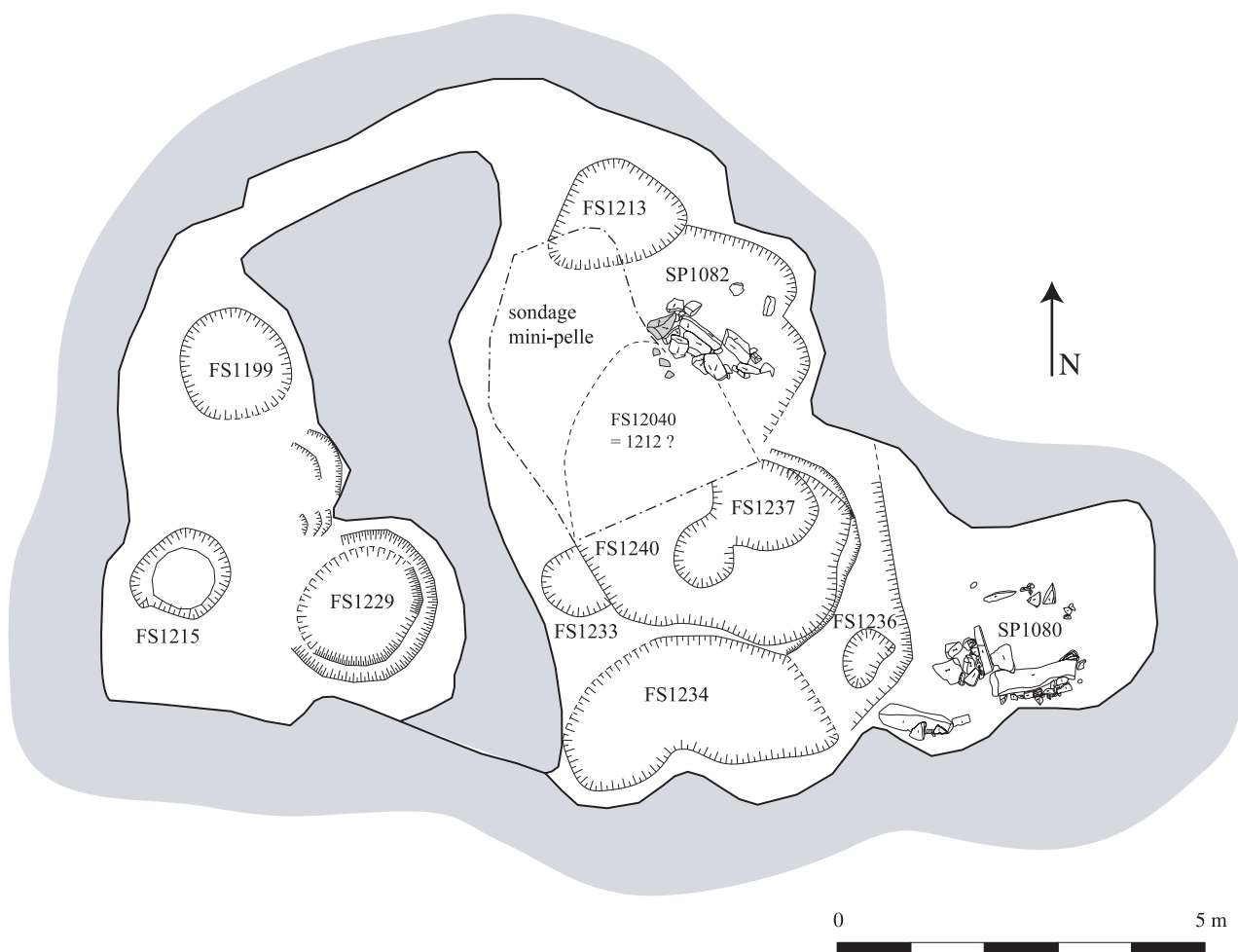


Figure 15 : Plan d'ensemble de la fosse 1070 et des tombes 1080 et 1082 (DAO : Véronique Lelièvre/Inrap).



Figure 16 : Vue de la moitié occidentale de la fosse 1070. On distingue au premier plan le squelette en cours de dégagement dans le silo 1215 et à l'arrière-plan, l'inhumation du silo 1199 (cliché Michel Maurin/Inrap).

La fosse 1199 apparaît à une profondeur de 0,50 m à 0,80 m sous le niveau d'ouverture de 1070, dans son quart nord-ouest. Elle a été fouillée sur une hauteur de 1,05 m sans que son fond soit atteint (nappe phréatique). D'abord cylindrique sur 10 à 20 cm avec une ouverture de 0,70 m, son profil devient ensuite fortement renflé (avec un diamètre maximal à -0,40 m de 1,60 m) mais de façon totalement dissymétrique puisque cela ne concerne que les parois ouest et nord, les autres côtés étant subverticaux. Les derniers quarante centimètres observés sous le renflement sont verticaux.

Le sédiment qui remplit ce creusement depuis son embouchure est une argile limoneuse de ton gris marbré, striée de lignes de couleur rouille, synonymes d'une forte hydromorphie. Un squelette repose le long de la paroi sur le côté nord-ouest, « abrité » par un surplomb formé par l'encaissant, à une profondeur d'environ 0,60 m au sein du comblement (fig. 17). La partie médiane du corps a été détruite lors de l'ouverture à la minipelle de la structure qui était considérée comme une structure de stockage et non comme une tombe potentielle. Le corps est en procubitus, orienté est-ouest, la tête tournée vers la gauche, regardant vers le sud. Il est affecté d'un important pendage vers l'ouest



Figure 17 : Détail du squelette de la fosse 1199 (cliché Véronique Fabre/Inrap).

et ne repose pas au contact du fond de la fosse. Il s'agit de l'inhumation primaire d'un individu adulte. Certains éléments, notamment le déplacement du crâne, plaident pour l'hypothèse d'une décomposition du corps en espace vide. D'autres, tels l'aspect contraint du tronc et des membres supérieurs, évoquent l'existence d'un dispositif de contention. Une valve de cardium perforée se situe au niveau de la scapula, contre le bord supérieur de la cavité glénoïde. Un fragment de mandibule d'ovicaprin est localisée à proximité des pieds. Le comblement n'a livré qu'une dizaine de tessons dont un décor de cordon.

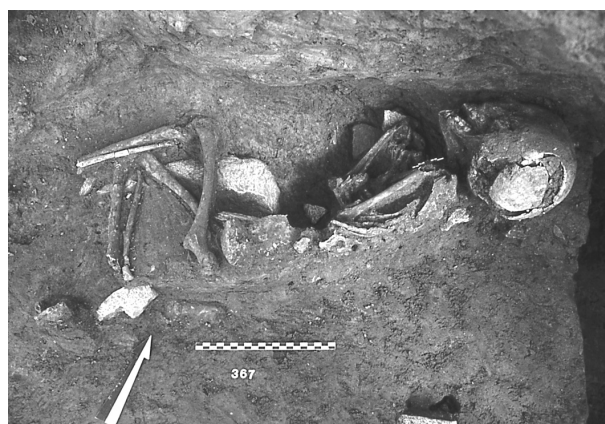


Figure 18 : La tombe 1213 (cliché Véronique Fabre/Inrap).

Le creusement 1213 (fig. 18) est situé à l'extrémité nord de FS1070, au pied de la paroi où il apparaît à une profondeur de 0,50 m. L'embouchure est assez irrégulière, d'un diamètre d'environ 1,20 m, puis le profil s'arrondit brutalement et fortement jusqu'à atteindre 2 m de diamètre. Cette fosse n'a pu faire l'objet d'une fouille intégrale, mais il semble qu'elle est conçue avec une sorte de plate-forme centrale profonde de 0,90 m en moyenne et à fond relativement plan. Ce palier distribue au moins trois surcreusements formant de grandes alvéoles qui plongent en sape sous les parois. Deux sont situées à l'est, une troisième apparaît au pied de la paroi occidentale. Un enfant y est inhumé. Déposé sous un surplomb de l'encaissant, il repose sur une banquette de substrat remanié, en décubitus latéral droit, la tête orientée au nord-est et tournée vers la paroi. Certains éléments plaident pour l'hypothèse d'une décomposition du corps en espace colmaté. Un chien en connexion est étendu à une quarantaine de centimètres au sud-ouest des membres inférieurs du squelette, suivant la même orientation : sa présence n'est certainement pas fortuite et il est probablement associé à la sépulture. Son crâne repose sur une pierre, ainsi que sa patte antérieure gauche. Les pattes postérieures sont calées par un calcaire dont le format atteint 20 cm.

D'une profondeur de 0,75 m, la fosse 1215 (fig. 19) à fond plan et profil en ampoule caractéristique d'une structure de stockage est aménagée directement au contact avec la paroi sud-ouest de 1070.



Figure 19 : La tombe 1215 (cliché Brigitte Thuillier/Inrap).

Son ouverture se situe à environ 0,70 m sous la surface, excepté du côté ouest où elle apparaît sous la forme d'un net étranglement de la paroi à une profondeur de 0,30 m. Pratiquement circulaire à l'ouverture avec un diamètre approximatif de 1 m, sa section prend ensuite un aspect renflé de façon dissymétrique, pour atteindre un diamètre maximum de 1,40 m aux deux tiers de sa profondeur. Un ressaut entaille nettement le bord oriental à une vingtaine de centimètres sous l'embouchure : sa petite largeur - seulement quelques centimètres - autorise-t-elle à envisager une fonction de marche? Le comblement, compact et homogène, est de texture argileuse de ton gris sombre à nombreuses inclusions de nodules limoneux jaunes. Des petits blocs calcaires y sont disséminés, sans pendage directeur. Un squelette apparaît à la base de ce remplissage, à environ 0,60 m de profondeur. Il est plaqué contre la paroi occidentale, la tête au nord et ne repose pas directement sur le fond de la fosse.

Il s'agit de l'inhumation primaire d'un adulte. Seule la partie supérieure du corps est conservée. Elle repose en decubitus dorsal, avec la tête au nord-ouest. Quelques éléments de faune sont situés au bas de l'humérus droit.

De nombreuses pierres et quelques fragments de panse de céramique sont disposés sous le corps et à sa proximité immédiate. Un seul tesson porte un décor de cordon.



Figure 20 : La tombe 1220 (cliché Véronique Fabre/Inrap).

La fosse 1220 est une petite cuvette aménagée au nord de 1070, dans un secteur topographiquement élevé qui correspond à un « palier » formé par un évasement prononcé des parois. De plan subovale et grossièrement orientée est/ouest, elle mesure 0,80 m de long pour une largeur moyenne de 0,50 m. Sa base est concave mais à profil asymétrique, profonde au maximum de 0,17 m en partie nord-est. Cette asymétrie est due à un creusement irrégulier, relativement bien marqué à l'est et au nord où les parois sont évasées, seulement sensible à l'ouest et au sud où elles sont quasiment inexistantes.

La fosse a reçu l'inhumation primaire d'un enfant (fig. 20). Il est en procubitus, les membres fléchis à gauche. L'hypothèse d'une décomposition en espace vide a été envisagée. Le corps aurait, dans ce cas, été enserré dans un dispositif de contention.

Situés en partie sud-est de 1070, les deux creusements accolés 1237 et 1240 (fig. 21) forment une énorme structure aux contours polylobés, qui apparaît à une profondeur de 0,90 m et dont les dimensions à l'ouverture atteignent 3 m dans son axe est/ouest pour environ 2 m dans l'axe opposé. La section présente une ouverture en goulot d'un diamètre moyen de 3 m, puis les parois forment une concavité nettement plus marquée à l'est qu'à l'ouest. La fouille de cet ensemble



Figure 21 : La tombe 1240 (cliché Brigitte Thuillier/Inrap). s'est arrêtée à une profondeur de 0,90 m (soit à une profondeur totale depuis la surface de 1,80 m) en raison de la présence de la nappe phréatique.

Le comblement est composé d'un limon argileux de ton gris déposé de façon lenticulaire et dont la structure marbrée indique une forte hydromorphie, alternant avec des passées mêlant limon jaune et limon argileux brun. Ces passées jaunâtres sont vraisemblablement le résultat de l'érosion, voire de l'effondrement de l'encaissant. Le mobilier se compose de 14 tessons dont un décor d'incisions horizontales. Un corps a été déposé dans une cuvette étroite et peu profonde ménagée au sein de ce remplissage, la tête orientée à l'est. Il est en procubitus, avec les membres inférieurs repliés sous le corps et tournés à droite. L'aspect contraint du

squelette laisse supposer l'existence d'un dispositif de contention. L'hyperflexion des membres inférieurs, avec la superposition et le croisement des pieds laisse penser qu'ils étaient liés.

Une grande dalle plate est fichée en oblique au même niveau que le corps, le long de la paroi opposée à la sépulture.

Quelle que soit la fonction initiale de cette structure, on constate qu'elle a eu vocation à rassembler des sépultures individuelles dans le même lieu, ce qui, à nos yeux, lui confère un statut assimilable celui d'un caveau. Ici les tombes sont regroupées, mais chaque défunt conserve son individualité.

Il n'en va pas de même dans la phase d'occupation suivante de la structure. Après un colmatage presque complet de l'ensemble de la fosse, deux sépultures destinées à recevoir plusieurs corps sont implantées de part et d'autres de la zone qui pouvait correspondre à l'entrée.

La première (SP1082) est une fosse creusée aux dépens du terrain encaissant et du comblement de la fosse 1070 dans sa partie nord-est (fig. 22). Elle est de forme ovale, avec un espace interne d'une superficie légèrement supérieure à 1 m². Cette tombe, qui est naturellement limitée au nord-est par la paroi incurvée de la fosse 1070 légèrement étagée en partie basse est équipée d'une entrée au nord-ouest. Cette dernière



Figure 22 : L'intérieur de la tombe 1082 avec les monolithes matérialisant l'entrée obturée par des dalles (cliché Roland Haurillon/Inrap).

est nettement matérialisée par un petit espace vierge encadré au sud-est par une grande dalle de chant calée par un bloc plus petit et au nord-est par une pierre dressée de section carrée formant un véritable pilier. Appuyée par sa partie haute contre ces piédroits sur leur face externe, une dalle plate sert de bouchon et obture ainsi l'entrée. Elle est elle-même calée par quatre gros blocs plantés verticalement et qui s'appuient contre elle, auxquels s'ajoute un bourrage de pierres plus petites. L'intérieur de la tombe abrite les restes d'au moins quatre individus. Un seul est entier à l'exception des pieds, les autres sont représentés par des crânes et quelques os longs.

Il s'agit d'un type de tombe original, en partie souterraine puisque aménagée en fosse mais pourvue d'un dispositif d'ouverture en pierres qui présente de fortes similitudes avec les entrées des dolmens. Il paraît vraisemblable qu'elle a été destinée à recevoir des dépôts échelonnés dans le temps, répondant ainsi à l'une des principales caractéristiques des sépultures collectives. Toutefois, aucune étude n'ayant été engagée au-delà de l'enregistrement de terrain, il est impossible d'aller plus avant dans la restitution du mode de fonctionnement de cette tombe. L'ensemble du comblement n'a livré que quarante tessons qui n'autorisent pas une attribution plus fine qu'au Néolithique final

La sépulture 1080, partiellement détruite, est édifiée en bordure sud-est de la fosse 1070, au sommet de son comblement. Il devait s'agir d'un coffre aux parois latérales de blocs monolithiques dont seul l'élément méridional subsiste (fig. 23). Un monolithe exhumé à moins de deux mètres de la tombe paraît correspondre à son pendant au nord. Sa position témoigne de la destruction ancienne de la tombe. Celle-ci devait initialement posséder un plan rectangulaire, restituable d'après la position des pierres de calage subsistant le long de la paroi nord. Sa largeur peut être estimée à 1,65 mètre pour une longueur de 2 mètres. Ses dimensions internes sont de 1,20 m dans son grand axe pour une largeur moyenne de 0,65 m. Les blocs et les



Figure 23 : La tombe 1080 en fin de fouille. (cliché Véronique Fabre/Inrap).



Figure 24 : Le dernier niveau d'inhumation de la tombe 1080 (cliché Véronique Fabre/Inrap).

dalles calcaires sont donc agencés afin de constituer un coffre d'à peine 0,80 m² de surface intérieure, muni d'un dallage de fond. Quelques ossements sans connexion entre eux ou des portions de corps d'individus immatures reposent au contact du dallage. Ils correspondent vraisemblablement à trois ou quatre individus. Les os présentent des traces de rongeurs. Les deux derniers inhumés sont déposés en décubitus latéral droit avec la tête à l'ouest. Seul le dernier squelette est anatomiquement complet (fig. 24).

La paroi occidentale est constituée d'une dalle qui n'est jointive ni avec la paroi latérale ni avec le dallage de fond. Cette situation laisse supposer qu'il s'agit d'un réaménagement et non du dispositif initial correspondant au chevet ou à l'entrée de la tombe. La morphologie de ces derniers nous demeurent inconnus. Le comblement n'a livré aucun mobilier.

On est en présence ici d'un ensemble sépulcral complexe et exceptionnel, où se succèdent des inhumations individuelles et deux tombes contenant les restes de plusieurs sujets.

Il est possible qu'elle ait connu diverses fonctions avant d'être dévolue à l'accueil des défunts. Avec ses dimensions importantes, il est probable qu'elle corresponde initialement à une fosse d'extraction d'argile qui aurait ensuite été aménagée en vaste espace de stockage. Toutefois, il est également permis d'envisager que la structure ait eu, dès l'origine, une vocation sépulcrale. Il faut alors envisager que les Néolithiques aient reproduit la mise en œuvre d'une structure de stockage à grande échelle afin d'accueillir leurs morts.

La première hypothèse nous a semblé la plus vraisemblable, en raison de l'environnement immédiat de la fosse 1070, qui comporte plusieurs structures de stockage dont une vaste fosse polylobée, mais aussi à cause du caractère, à ce jour unique, de cet ensemble sépulcral. On notera également que la plupart des corps reposent au sein du comblement des fosses, dans des niveaux qui paraissent participer d'un remplissage naturel consécutif à un abandon de la structure.

7. OBSERVATIONS SUR LES STRUCTURES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES NÉOLITHIQUES

Sur le tracé du Cadereau d'Alès, ce sont vingt tombes qui ont pu être fouillées. Elles se répartissent préférentiellement entre les zones 1 et 3 mais la présence de deux inhumations dans la partie sud de l'emprise (zone 5) témoigne d'une plus large répartition spatiale.

Il s'agit majoritairement de sépultures individuelles en fosse, mais aussi d'une sépulture double (SP1190), d'une structure complexe alliant une inhumation et un épandage de faune (FS3162) et d'un vaste ensemble sépulcral où deux tombes collectives (SP1080 et 1082) succèdent à un regroupement d'inhumations individuelles (FS1070).

7. 1. Les sépultures individuelles

Les sépultures individuelles sont au nombre de onze et concernent neuf adultes et deux enfants. Il s'agit exclusivement d'inhumations primaires en fosses. Ces dernières sont le plus souvent conservées sur une faible profondeur puisque de nombreux squelettes affleuraient directement au niveau du décapage.

Les sépultures ne paraissent pas aménagées dans des structures d'habitat désaffectées. On constate en effet que certaines fosses sépulcrales sont oblongues et de petites dimensions et accueillent tout juste le corps en position contractée. Il s'agit de toute évidence de creusements uniquement destinés à recevoir l'inhumation.

Le doute pourrait subsister pour une sépulture d'enfant (SP3040) dont le crâne était cerné d'une concentration de gros nodules d'argile cuite. D'autres fragments du même matériau, des pierres chauffées des tessons et de fragments de faune parsemaient le niveau sur lequel avait été déposé le corps. La présence de ces matériaux pourrait plaider pour une utilisation de la fosse comme dépotoir préalablement à l'inhumation. Toutefois, il est à noter que l'existence d'éléments chauffés dans des sépultures a été observée à plusieurs reprises et que l'hypothèse selon laquelle ils pourraient participer de certaines pratiques funéraires ne peut être totalement exclue (Vaquer, 1998, Tcheremissinoff, 2003).

La présence de mobilier pouvant clairement être considéré comme accompagnant le défunt est rare. Dans la tombe évoquée précédemment (SP3040) un maxillaire de bovin se trouvait engagé sous le crâne, un autre situé contre le gril costal. Deux fragments de diaphyse étaient situés de part et d'autre du crâne.

La sépulture double a livré un vase à col court, qui se trouvait pris sous les corps.

La majeure partie des sépultures n'a livré aucun mobilier autre que quelques petits tessons ou éclats de

silex épars dans le comblement et peu caractéristiques. Les éléments de datation font ainsi cruellement défaut. Le recours à des analyses radiocarbone sera envisagé pour certaines d'entre elles.

À quelques exceptions près, les corps sont déposés en décubitus latéral. Une contention du tronc et une hyperflexion des membres inférieurs ont été observées à plusieurs reprises, laissant supposer l'existence de dispositifs contraignants en matériaux périssables.

On a également constaté à plusieurs reprises que le squelette ne reposait pas directement sur le fond de la fosse. La présence initiale d'éléments périssables sous le corps a été envisagée. La mise en évidence par l'étude micromorphologique d'un niveau fortement bioturbé sous le corps dans la tombe 3040 pourrait corroborer cette hypothèse.

La structure 3162, attribuée au Chasséen ancien est d'interprétation délicate. Elle abrite un important rejet d'ossements d'animaux auxquels sont mêlés quelques ossements humains ainsi qu'une inhumation. L'éventualité de l'association étroite du rejet de restes osseux à l'inhumation a été envisagée, bien que les arguments permettant de trancher clairement en faveur de cette hypothèse fassent encore défaut.

Si tel n'était pas le cas, le rejet d'ossements ne refléterait que les comportements des Chasséens concernant l'élevage et la consommation d'aliments carnés ; l'implantation de la sépulture en bordure de la fosse devant être considérée comme le fruit du hasard.

En revanche, si l'on admet l'hypothèse de l'association du rejet d'ossements à l'inhumation, on peut être tenté de voir là les restes d'une consommation massive de viande en relation avec la mise en terre du défunt, peut-être sous la forme d'un banquet funéraire.

Il s'agit d'une structure funéraire d'un type original, qui ne trouve pas d'élément de comparaison direct à notre connaissance. On peut toutefois évoquer les dépôts d'ossements de bovins du monument chasséen du Gournier à Montélimar (Beeching, 2003)

7.2. La sépulture double

La sépulture double (SP1190) est attribuée au Chasséen récent. Elle renferme les corps de deux sujets adultes déposés dans une fosse peu profonde. Les sujets paraissent avoir été déposés simultanément ou dans un laps de temps très court.

Les sépultures doubles ou multiples sont attestées dans l'ensemble du Chasséen méridional. Dans la moyenne vallée du Rhône, à Saint-Paul-Trois-Châteaux et à Montélimar (Beeching, Crubézy, 1998), la prééminence du premier inhumé sur les autres individus a pu être mise en évidence sur certaines tombes, de même que la pratique de gestes plus ou moins codifiés que trahissent les positions des corps ou la présence de mobilier associé à l'un des défunts.

Des sépultures doubles sont également recensées dans la région toulousaine à Villeneuve-Tolosane ou à Narbons (Tcheremissinoff, 2000 et 2003). Les nécropoles suisses de Pully-Chamblandes et Lausanne Vidy illustrent également la pratique de l'inhumation double (Moinat, 2003). Plusieurs cas de figure ont été observés : inhumations à personnage central, inhumations associant un adulte et un enfant. En règle générale, il ne s'agit pas d'inhumations simultanées. En effet, certaines déconnexions des ossements ont permis d'identifier l'existence d'un laps de temps relativement court entre les deux inhumations. Il semble donc qu'il s'agit là d'une pratique codifiée dans laquelle la position des personnages est connue d'avance et non de gestes anecdotiques.

7.3. Le cas des chiens en contexte sépulcral

La découverte de squelettes de chiens en connexion dans des fosses n'est pas un fait nouveau en contexte chasséen. À Castelnau-le-Lez (Hérault), le site des jardins de Vert-Parc a livré un silo qui abritait les restes de quatre chiens (Vignaud, 2003). Des dépôts du même type sont recensés sur le site des Plots à Berriac dans l'Aude (Vaquer, 1998 : 168). Plusieurs squelettes de chiens ont été exhumés sur le chantier voisin du Mas de Vignoles IV (Jallot *et al.*, 2004). Un seul est attribué au Chasséen, un autre au Fontbouisse, mais la plupart d'entre-eux sont mal datés.

On constate également l'existence de « canidés plus ou moins complets et en connexion associés à des dépôts d'ossements humains » à la Bastidonne à Trets (Bouches-du-Rhône) ou sur le site des Martins à Roussillon en Vaucluse (Vaquer, 1998 : 168). Sur ce dernier gisement, une fosse a livré les dépouilles de trois chiens en connexion partielle pris sous un empierrément à la surface duquel gisaient quelques ossements humains (D'Anna *et al.*, 1987 : 17-18). À Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), la tombe d'une adolescente a livré les restes presque complets mais éparpillés d'un chien présentant des traces de découpe (Crubézy, 1991 : 394-395). Sur la nécropole du Crès à Béziers (Hérault), datée du Chasséen ancien, sept canidés ont été ensevelis dans trois fosses. Certains d'entre-eux semblent avoir fait l'objet d'un traitement identique à celui des humains. Une seule tombe associe un canidé à un humain. Ils sont déposés tête-bêche, à l'opposé l'un de l'autre dans la fosse (Loison *et al.*, 2003).

Au Cadereau d'Alès, la présence conjointe d'un squelette de chien et d'un squelette humain a été observée dans l'une des tombes de l'ensemble 1070 en contexte Néolithique final. Un cas de figure similaire existe sur le site voisin de Mas de Vignoles IV.

En ce qui concerne l'existence d'un lien entre le dépôt des deux chiens de la fosse 1094 et la sépulture voisine

1095, seuls les résultats de l'analyse radiocarbone des ossements humains pourront permettre de l'étayer. Toutefois, par comparaison avec les données issues des sites précédemment cités et du gisement voisin de Mas de Vignoles IV, l'hypothèse de l'association étroite des deux structures a été envisagée.

Elle renvoie à plusieurs interrogations : l'existence de véritables sépultures animales, le statut de ces animaux et leur association symbolique au domaine des morts ou au monde chthonien.

L'hypothèse d'authentiques sépultures animales mais aussi de sépultures de substitution ou d'offrandes animales a notamment été émise par Jean Vaquer (Vaquer 1998 : 168) à propos de dépôt de chiens mais aussi d'autres cadavres animaux dont un cervidé ou un ensemble alliant canidé, lapin et bovidé. À Narbons (Haute-Garonne), quatre sépultures en fosse datées du Chasséen classique ou récent paraissent associées à une fosse contenant un dépôt de faune agencé dont un suidé déposé sur le fond (Tcheremissinoff, 2000 et 2003).

Dans la nécropole de Ripoli (Abruzzes, Italie), un chien a été déposé aux pieds du corps d'une femme (Beyneix, 2003 : 176-177).

Dans un contexte chronoculturel plus large, l'existence de sépultures de chiens est attestée dans le Mésolithique scandinave en particulier sur les nécropoles de Skateholm au Danemark (Larsson, 1990). Plusieurs cas de figure se présentent. Des chiens peuvent être inhumés à côté d'humains, certains ayant été démembrés. Mais on observe également des inhumations de chiens plus richement dotées en mobilier que la plupart des tombes : bois de cervidé, trois lames en silex déposées sur la hanche dans la même position que sur les inhumations masculines et un marteau en bois de cervidé, unique en contexte sépulcral. Certaines inhumations de chiens sont recouvertes d'ocre, à l'image des corps humains. De même des manipulations post-inhumatoires sont attestées sur les corps des chiens comme sur ceux des humains (Cauwe, 2001 : 62). Dans ces cas, une même symbolique semble s'appliquer aux humains et aux chiens. Une différence apparaît seulement au travers du regroupement des sépultures de chiens dans une zone bien délimitée.

D'autres sites scandinaves de la même période documentent l'existence de véritables tombes de chiens (Larsson, 1990 : 158-159). Dans un cadre géographique plus large, des pratiques similaires sont attestées chez des populations de chasseurs-cueilleurs d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Australie. Ainsi au Japon, des sépultures de chiens coexistent avec des tombes humaines au sein d'amas coquilliers. Au Canada, dans la province de Terre-Neuve, deux chiens se trouvaient associés à trois corps humains dans une même tombe du cimetière de Port-au-Choix.

L'ensemble de ces données illustre la variété des rôles symboliques tenus par le chien : il peut être considéré comme un individu de plein droit, le compagnon d'un défunt ou un objet sacrificiel.

7.4. Un ensemble sépulcral original au Néolithique final

Les données relatives au domaine funéraire revêtent un caractère original voire exceptionnel avec la fosse 1070 qui témoigne de la volonté de rassembler les morts en un lieu unique tout en préservant leur individualité. En regroupant cinq tombes individuelles dans un même espace souterrain, elle constitue un véritable caveau.

Attribuée au Ferrières, elle succède à la petite nécropole de la ZAC Esplanade sud, distante de quelques centaines de mètres seulement. Celle-ci fédère un ensemble de neuf tombes individuelles en fosse dans un secteur d'environ 500 m² (Hervé *et al.*, 1999). Elles sont datées de la moitié du IV^e au début du III^e siècle avant notre ère (Breuil *et al.*, 2003).

Elle ancre également la vocation funéraire du lieu puisque deux tombes abritant les restes de plusieurs individus sont édifiées au sommet de son comblement. Elle constitue ainsi l'un des termes de passage de la sépulture individuelle à la tombe collective. Ici la première phase consiste à regrouper les morts dans un caveau souterrain. Bien qu'aucun élément ne permette de préjuger de la nature du dispositif de couverture de ce caveau, on ne constate pas de trace d'un éventuel monument.

Le passage à la sépulture collective ne témoigne pas de l'existence d'une règle établie. L'un des sépulcres (SP1082) demeure souterrain mais comporte une architecture de pierres évocatrice de l'entrée des monuments mégalithiques, l'autre (SP1080) est un coffre érigé dans une fosse de faible profondeur qui devait probablement être apparent au dessus du niveau du sol. Le site voisin de Mas de Vignoles IV fournit un exemple d'architecture encore différent avec une tombe de forme ovale dont la mise en œuvre, avec un couloir d'accès et des piliers marquant l'entrée de la chambre, comporte des caractéristiques des sépultures mégalithiques. Pour ces deux dernières tombes, l'hypothèse de l'existence initiale d'un tertre a été émise mais n'a pu être vérifiée.

Enfin, on soulignera que si l'on compte nombre de tombes individuelles et collectives dans le Midi méditerranéen, rares sont les gisements qui illustrent comme le cadereau d'Alès le passage d'une pratique funéraire à l'autre. C'est le cas du site de Château Blanc à Ventabren (Bouches-du-Rhône) sur lequel une tombe mégalithique à vocation collective succède à une nécropole regroupant cinq tombes individuelles monumentales (Hasler *et al.*, 2002). Sur les deux sites, on constate que la collectivisation est précédée du regroupement de tombes individuelles, mais celui-ci se décline sous la forme de monuments à Ventabren et d'un caveau souterrain à Nîmes.

Sur le site provençal, la tombe collective répond strictement aux caractéristiques des dolmens bas-rhodaniens (édification en fosse, parois latérales en pierres sèches, chevet monolithique débordant) alors que les sites nîmois de cadereau d'Alès et de Mas de Vignoles IV présentent une forte variabilité architecturale. À Nîmes, le seul élément commun entre les deux tombes les mieux préservées (SP1080 du cadereau d'Alès et SP3065 du Mas de Vignoles IV) est l'existence d'un dispositif d'entrée, nécessaire à la gestion d'un sépulcre collectif. On remarquera également que les sépultures collectives nîmoises sont de dimensions relativement modestes.

Si l'on peut dégager un premier constat de ces rapides comparaisons, c'est celui de l'originalité de chaque site qui en fait un lieu d'étude privilégié pour la compréhension de l'évolution des pratiques funéraires néolithiques du Midi méditerranéen. Le site provençal allie monumentalité, regroupement en nécropole puis adoption de la sépulture collective. À Nîmes, la collectivisation succède également au regroupement des tombes individuelles et s'accompagne, sans monumentalité avérée, d'une émergence des tombes hors du monde souterrain. Dans les deux cas, le recours au mégalithisme est contemporain de l'apparition des sépultures collectives.

BIBLIOGRAPHIE

BEECHING A., 2003 – Organisation spatiale et symbolique du rituel funéraire chasséen en moyenne vallée du Rhône : première approche. In : CHAMBON P. et LECLERC J. dir. – *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes. Actes de la Table Ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001*. Paris : SPF, 2003, p.231-240. (Mémoires de la Société Préhistorique Française tome XXXIII, 2003)

BEECHING A. et CRUBÉZY É., 1998 – Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône. In : GUILAINE J., dir. – *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*. Paris : Errance, 1998, p. 147-164.

BEYNEIX A., 2003 – *Traditions funéraires néolithiques en France méridionale*. Paris : Errance, 2003, 287 p., fig. (collection des Hespérides)

CAUWE N., 2001 – *L'héritage des chasseurs-cueilleurs dans le Nord-Ouest de l'Europe (10000 – 3000 avant notre ère)*. Paris : Errance, 2001, 207 p., fig.

CRUBÉZY É., 1991 – Les pratiques funéraires dans le Chasséen de la moyenne vallée du Rhône. In : BEECHING A. et al. (dir.). — *Identité du Chasséen : actes du colloque International de Nemours, 17-18-19 mai 1989*. Nemours : APRAIF, 1991, p.393-398, 1 fig. (mémoire n°4 du Musée de Préhistoire d'Ile de France n°4)

D'ANNA A., BRETAGNE P., BROCHIER J.-E., COYE N., IBAROLLA P., MAHIEU E., MARCHESI H., MÜLLER A.,

8. PERSPECTIVES

En guise de conclusion, on rappellera qu'il s'agit ici d'une présentation préliminaire, l'étude exhaustive n'ayant pu être réalisée à la date de cette publication. Ce sont principalement les informations archéo-anthropologiques qui font défaut, l'étude n'ayant pu encore être finalisée. Notre compréhension des structures les plus originales s'en trouve ainsi limitée de façon notable. Malgré ces lacunes importantes, il nous toutefois a semblé opportun de fournir un premier aperçu du résultat de nos recherches, et ce en raison du caractère inédit de plusieurs aménagements.

La réalisation d'une série d'analyses radiocarbone est indispensable. Elle concernera en premier chef les ensembles sépulcraux les plus originaux, mais devra également contribuer à fournir des calages chronologiques pour certaines séries de mobilier, notamment celles du Chasséen ancien et du Néolithique final de style Avenças.

L'étude de ce site demande donc à être poursuivie dans l'optique d'une publication exhaustive. Certains résultats seront également exploités dans le cadre du PCR « espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la Préhistoire récente à l'Epoque moderne », dans l'optique de contribuer à dresser une première synthèse concernant l'occupation du sol de la plaine nîmoise au cours du Néolithique.

PAULY C., PISKORZ M. et PROVENZANO N., 1987 – *Les Martins – Roussillon – Vaucluse, gisement de plein air néolithique*. Aix-en-Provence : Direction des Antiquités Préhistoriques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée occidentale, 1987, 42 p., 83 fig., annexes. (rapport de fouille de sauvetage programmé, non publié).

HASLER A., COLLET H., DURAND C., CHEVILLOT P., RENAULT S., et RICHIER A., 2002 – Ventabren-Château Blanc, Une nécropole tumulaire néolithique. In : *La Préhistoire, Archéologie du TGV Méditerranée : fiches de synthèse, tome 1*. Lattes : ARALO, 2002, p. 228-238.

HASLER A., CHEVILLOT P., CONVERTINI F., ESCALLON G., FABRE V., FOREST V., GEORJON C., LEA V., MARTIN S., NORET C., VIDAL L. et WATTEZ J. avec la collaboration de AUDOUIT F., BIOUL C., LANCELOT S. et LELIEVRE V., 2005 – *Du Paléolithique supérieur à l'Antiquité sur le tracé du Cadereau d'Alès à Nîmes (Gard) : occupation* THUILLIER B., VITAL J. et WATTEZ J., 2004 – *Mas de Vignoles IV à Nîmes*. Document final de synthèse. Nîmes : INRAP, Service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon.

LARSSON L., 1990 – Dogs in fraction – Symbols in action. In : VERMEERSCH P. et VAN PEER P. éd. – *Contribution to the Mesolithic in Europe*, papers presented at the fourth international symposium 'the mesolithic in Europe', Leuven 1990. Leuven : Leuven University Press, 1990, p.153-160.

LOISON G., FABRE V. et VILLEMEUR I., 2003 – Structures domestiques et aménagements funéraires sur le site chasséen du Crès à Béziers. *Archéopages*, 10, 2003, p. 32-39, 10 fig.

MÉDARD F., 2000 – *L'artisanat textile au Néolithique. L'exemple de Delley-Portalban II (Suisse), 3272 - 2462 avant J.-C.* Montagnac : éd. Monique Mergoïl, 2000, 251 p., 99 fig., 53 pl. (Préhistoire 4).

MOINAT P., 2003 – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes. In : CHAMBON P. et LECLERC J. dir. — *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500av.J.-C. en France et dans les régions limitrophes. Actes de la Table Ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001.* Mémoires de la Société Préhistorique Française tome XXXIII, 2003, Paris, p.175-184, 1 fig.

TCHEREMISSINOFF Y., 2000 – Les sépultures chasséennes du site de Narbons (Haute-Garonne) : présentation préliminaire. *BSPF*, 2000, tome 97, n°4, p. 663-668, 1 fig.

TCHEREMISSINOFF Y., 2003 – Les sépultures chasséennes de Narbons (Haute-Garonne) : description, comparaisons et fonctionnement. In : CHAMBON P. et LECLERC J. dir. — *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500av.J.-C. en France et dans les régions*

limitrophes. Actes de la Table Ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye, 15-17 juin 2001. Paris : SPF, 2003, p.81-90, 8 fig., (Mémoires de la Société Préhistorique Française tome XXXIII, 2003)

VAN WILLINGEN S., sous presse – Le Cardial franco-ibérique et le début du Néolithique en Méditerranée nord-occidentale, Actes du XIVème Congrès de l'UISPP, Université de Liège, 2-8 septembre 2001.

VAQUER J., 1998 – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne. In : GUILAINE J. dir. — *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère).* Paris : Errance, 1998, p.167-186.

VIGNAUD A., 2003 – Les jardins de Vert Parc (Castelnau-le-Lez, Hérault) : un habitat néolithique moyen de culture chasséenne. In : GASCO J., GUTHERZ X. et LABRIFFE P.-A. de, dir. — *Temps et espaces culturels. Du 6^e au 2^e millénaire en France du Sud.* Actes des quatrième Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Nîmes 28 et 29 octobre 2000. Lattes : ADALR, 2003, p.397-400. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 15).